

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mars 2024

PROTÉGER LA POPULATION DES RISQUES LIÉS PFAS - (N° 2408)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 74

présenté par
M. Thierry

ARTICLE PREMIER

I. – À la première phrase de l’alinéa 12, substituer au mot :

« cartographie »

le mot :

« carte ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à la première phrase de l’alinéa 13.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement est de nature rédactionnelle.